

# Aide et assistance juridique

Tout administré en situation de litige ou victime d'une infraction peut obtenir assistance et informations gratuites en se rapprochant des différents organismes existants.

## Aide et conseils gratuits

### ■ Le conciliateur de justice

#### Rôle du conciliateur de justice

Il apaise les tensions et facilite le règlement à l'amiable des litiges entre personnes physiques ou morales. Il intervient à la demande d'une partie, hors de toute procédure judiciaire. Après avoir entendu les parties, un constat d'accord peut être écrit et signé par le conciliateur et les parties, et homologué par le juge.

#### Domaines d'intervention

- rapports bailleur/locataires,
- problèmes de copropriété,
- conflits dans les relations de voisinage (bruit, animaux...),
- problèmes de propriété (mitoyenneté, hauteurs et distances des arbres, des haies, clôtures, bornages, servitudes),
- désaccords opposant un consommateur à un professionnel (mauvaises exécutions de contrats, malfaçons, délais, garantie).

#### Le conciliateur n'intervient pas dans les domaines concernant :

- état civil, filiation, divorce, garde d'enfants, tutelles,
- conflits entre les personnes privées et l'administration,
- droit du travail, litige entre employeur et salarié, licenciement.

#### Statut

- Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole, son intervention est gratuite.
- Il est nommé par le premier président de la cour d'appel et il prête serment.
- Il est tenu à l'obligation de confidentialité, même vis-à-vis du juge.

#### ► Pour prendre un rendez-vous auprès d'un conciliateur de justice :

- **Les 5 Maisons de la Citoyenneté (MDC)<sup>1</sup>,**
- **Mairie de quartier Sauzelong<sup>2</sup>,** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis après-midi du mois
- **Mairie de quartier Bonnefoy<sup>2</sup>,** le jeudi après-midi sauf vacances scolaires
- **Mairie de quartier Ormeau<sup>2</sup>,** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis après-midi du mois
- **Mairie de quartier Pont des Demoiselles<sup>2</sup>,** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis matin du mois
- **Petite salle Jean-Rancy,** le jeudi après-midi
- **Les 2 Maisons de justice et du droit Reynerie et Tournefeuille**

<sup>1</sup> Renseignements sur les créneaux et prises de rendez-vous directement à l'accueil de celles-ci.

<sup>2</sup> Les horaires sont susceptibles de modifications, merci de bien vouloir consulter le site [toulouse.fr](http://toulouse.fr)

## France Victimes 31 (FV31)

FV 31 accueille et informe gratuitement les victimes d'infractions pénales : coups et blessures, viols et agressions sexuelles, discrimination, vol, dégradations, abus de confiance...

FV 31 répond aux attentes des victimes par une information sur les droits, un soutien psychologique, un accompagnement dans les démarches, une aide à l'indemnisation, et une orientation vers des services spécialisés. Le service travaille en relation avec toutes les instances accueillant les victimes où il assure également des permanences : **service médico-légal**, police et gendarmerie, tribunal.

**Maison des associations**, sur rendez-vous

**Mairie de quartier Desbals**, sur rendez-vous

**Maison du projet Trois Cocus-La Vache**<sup>1</sup>, sur rendez-vous

**Maison de justice et du droit de la Reynerie**, sur rendez-vous

**Maison de justice et du droit de Tournefeuille**, sur rendez-vous

## L'Agence départementale d'information sur le logement de Haute-Garonne (ADIL 31)

Conventionnée par le ministère en charge du logement, l'ADIL 31 est un organisme au service du public qui répond concrètement et gratuitement aux questions financières, juridiques et fiscales pour acheter, vendre, construire, louer ou rénover un logement. L'ADIL 31 informe et conseille sur rendez-vous et lors de permanences téléphoniques.

**ADIL 31**

**Maison de justice et du droit de la Reynerie**, sur rendez-vous

**Maison de justice et du droit de Tournefeuille**, sur rendez-vous

## Les avocats

Vous pouvez consulter gratuitement un avocat. Ces consultations concernent tous les domaines du droit (famille, consommation, logement, travail, administratif, pénal...) et se déroulent :  
au **Tribunal Judiciaire de Toulouse** (droit de la famille)  
au **Tribunal Judiciaire - site Camille-Pujol** (droit de la consommation, surendettement...)

au **Conseil des Prud'hommes** (droit du travail)

au **Tribunal Administratif** (droit administratif)

dans les **5 Maisons de la Citoyenneté**<sup>1</sup> (généraliste)

à la **Mairie de quartier Saint-Simon** (généraliste),

à la **Maison de justice et du droit de la Reynerie** (généraliste)

en droit du travail et en droit des étrangers)

au **CCAS** (généraliste)

à la **Maison de justice et du droit de Tournefeuille** (généraliste et droit du travail)

Pour obtenir les jours et horaires de ces consultations, veuillez contacter les différents lieux de permanences.

**La Maison de l'Avocat** propose également, un bon de consultation gratuite par an à toute personne qui en fait la demande :

• **sur le site [avocats-toulouse.com](http://avocats-toulouse.com)** via un formulaire en ligne

• **par courrier**<sup>3</sup> à l'adresse suivante : Maison de l'Avocat - 13, rue des Fleurs - 31 000 Toulouse (la Maison de l'Avocat ne reçoit pas de public).

D'autres permanences juridiques sont à votre disposition, renseignements auprès des Maisons de justice et du droit ou du **Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Haute-Garonne** (CDAD) ou en téléchargeant les plaquettes d'informations à l'adresse suivante : [cdad-hautegaronne.justice.fr](http://cdad-hautegaronne.justice.fr)

## Les notaires

La **Chambre interdépartementale des notaires de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne** propose des consultations gratuites sur rendez-vous.

Pour tous renseignements relatifs à la tutelle, au contrat de mariage, au PACS, contactez la **Chambre interdépartementale des notaires** ou du **Tribunal Judiciaire - site Camille-Pujol**.

## Les huissiers de justice

La Chambre des huissiers de justice de la Haute-Garonne propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Renseignements auprès de la Chambre départementale des huissiers de justice **05 61 52 74 91** ou du **Tribunal Judiciaire - site Camille-Pujol**.

## Les délégués du Défenseur des Droits

Ils interviennent dès que vous vous estimez lésé(e) dans vos droits et libertés par le fonctionnement d'un service public, dès que vous vous estimez victime d'une discrimination, dès que vous considérez que les droits fondamentaux d'un enfant ne sont pas respectés. Le Défenseur des droits et tous ses collaborateurs sont soumis au secret professionnel : [defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr)

<sup>1</sup> Renseignements sur les créneaux et prises de rendez-vous directement à l'accueil de celles-ci.

<sup>3</sup> Préciser votre adresse postale, la nature de votre affaire et fournir la photocopie de votre carte d'identité.

<sup>4</sup> Prise de rendez-vous à l'accueil de la Maison de la Citoyenneté Nord

## ▶ PERMANENCES ET PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner à l'adresse de permanence :

- **Préfecture de la Haute-Garonne**, mardi, mercredi et jeudi après-midi
- **Maison de justice et du droit de la Reynerie**, mercredi et jeudi
- **Maison de justice et du droit de Tournefeuille**, le mercredi toute la journée
- **Maison de la citoyenneté Centre**<sup>1</sup>,
- **Maison de la citoyenneté Est**<sup>1</sup>,
- **Maison de la citoyenneté Sud-Est**<sup>1</sup>,
- **Maison de la citoyenneté Rive-Gauche**<sup>1</sup>,
- **Maison du projet Trois Cocus**<sup>4</sup>,
- **Espace diversités laïcité**, le jeudi toute la journée

## ■ L'information et le soutien aux tuteurs familiaux

Pour prendre rendez-vous :

- **Tribunal Judiciaire - site Camille-Pujol**, sans rendez-vous
- **Les 2 Maisons de justice et du droit Reynerie et Tournefeuille**, sur rendez-vous
- **CCAS**, sur rendez-vous téléphonique, le jeudi de 14h à 16h30
- **Les Maisons de la Citoyenneté (Rive gauche, Nord, Est et Sud-Est)**, sur rendez-vous
- **Point d'information famille (PIF)**, sur rendez-vous

## Contact des différents sites

### ▶ MAISONS DE LA CITOYENNETÉ, MAIRIES DE QUARTIER ET MAISON DU PROJET

#### Secteur 1 - Centre-ville

- 1** **Maison de la Citoyenneté Centre**  
5 rue Paul-Mériel - 05 31 22 95 00  
Métro : Capitole ou Jean-Jaurès

#### Secteur 2 - Rive Gauche

- 2** **Maison de la Citoyenneté Rive gauche**  
20 place Jean-Diébold - 05 31 22 91 30  
Métro : Saint-Cyprien

- 3** **Mairie de quartier Desbals**  
128 rue Henri-Desbals - 05 36 25 25 94  
Métro : Bagatelle

#### Secteur 3 - Toulouse Nord

- 4** **Maison de la Citoyenneté Nord**  
4 place du Marché aux Cochons  
05 31 22 97 00 - Métro : Minimes-Claude-Nougaro

- 5** **Maison du projet Trois Cocus-La Vache**  
97 rue Ernest-Renan - 05 31 22 97 00  
Métro : Trois cocus

#### Secteur 4 - Toulouse Est

- 6** **Maison de la Citoyenneté Est**  
8 bis avenue du Parc - 05 31 22 93 00  
Métro : Roseraie

- 7** **Mairie de quartier Bonnefoy**  
4 avenue du Faubourg Bonnefoy  
05 61 22 22 32 - Bus : 39-L9

#### Secteur 5 - Toulouse Sud-Est

- 8** **Maison de la Citoyenneté Sud-Est**  
81 rue Saint-Roch - 05 67 73 82 71  
Métro : Saint-Agne-SNCF

- 9** **Mairie de quartier Ormeau**  
345 avenue Jean-Rieux - 05 61 20 76 47  
Bus : L8-L7

- 10** **Mairie de quartier Pont des demoiselles**  
63 bis avenue Saint-Exupéry  
05 31 22 95 61 - Bus : L7

### ▶ AUTRES LIEUX MUNICIPAUX

- 14** **CCAS**  
2 bis rue de Belfort - 05 61 58 85 85  
Métro : Jean-Jaurès

- 15** **Espace diversités laïcité**  
38 rue d'Aubuisson - 05 81 91 79 60

### ▶ AUTRES PERMANENCES JURIDIQUES

- ADIL 31**  
4 rue Furgole - 05 61 22 46 22  
Métro : Carmes

- Chambre interdépartementale des notaires de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne**  
11 Boulevard des Recollets  
05 62 73 58 68  
Métro : Jeanne-d'Arc

- Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD)**  
Tribunal judiciaire de Toulouse  
2 allées Jules-Guesde - 05 61 33 70 90  
Métro / Tram : Palais de justice

- Conseil des prud'hommes**  
Tribunal judiciaire - site Deville  
6 rue Deville - 05 62 30 55 70  
Métro : Capitole

- Maison de l'Avocat** - Ordre des Avocats  
13 rue des Fleurs - 05 61 14 91 50  
ordre@avocats-toulouse.com  
Métro / Tram : Palais de justice

- Maison de justice et du droit de la Reynerie** - ouverte à tous quel que soit le lieu de résidence  
2 impasse Abbé-Salvat - 05 61 43 06 94  
Métro : Mirail - Université

- Point d'information famille (PIF)**  
57 rue Bayard - 05 61 13 13 82  
Métro : Marengo-SNCF

- 11** **Mairie de quartier Sauzelong**  
97 avenue Albert-Bedouce  
05 31 22 98 80 - Métro : Sauzelong

#### Secteur 6 - Toulouse Ouest

- 12** **Mairie de quartier Reynerie/Bellefontaine**  
5 rue de Kiev - 05 36 25 25 79  
Métro : Reynerie

- 13** **Mairie de quartier Saint-Simon**  
1 place de l'Église - 05 31 22 96 44  
Bus : 87

espace-diversites-laicite@mairie-toulouse.fr  
Métro : François-Verdier

- 16** **Petite salle Jean-Rancy**  
10 rue Jean-Rancy - 05 61 21 97 84  
Métro : Jeanne-d'Arc

- Préfecture de la Haute-Garonne**  
1 rue Sainte-Anne - 05 34 45 34 45  
Métro : François-Verdier

- France Victimes 31**  
Maison des associations  
3 place Guy-Hersant - 05 62 30 09 82  
Métro : Empalot ou Saint-Agne-SNCF

- Service de médecine légale**  
CHU de Rangueil - 1, avenue du professeur Jean-Poulhès - 05 61 32 29 70 - Bus : 44

- Tribunal administratif**  
68 rue Raymond-IV - 05 62 73 57 57  
Métro : Jeanne-d'Arc

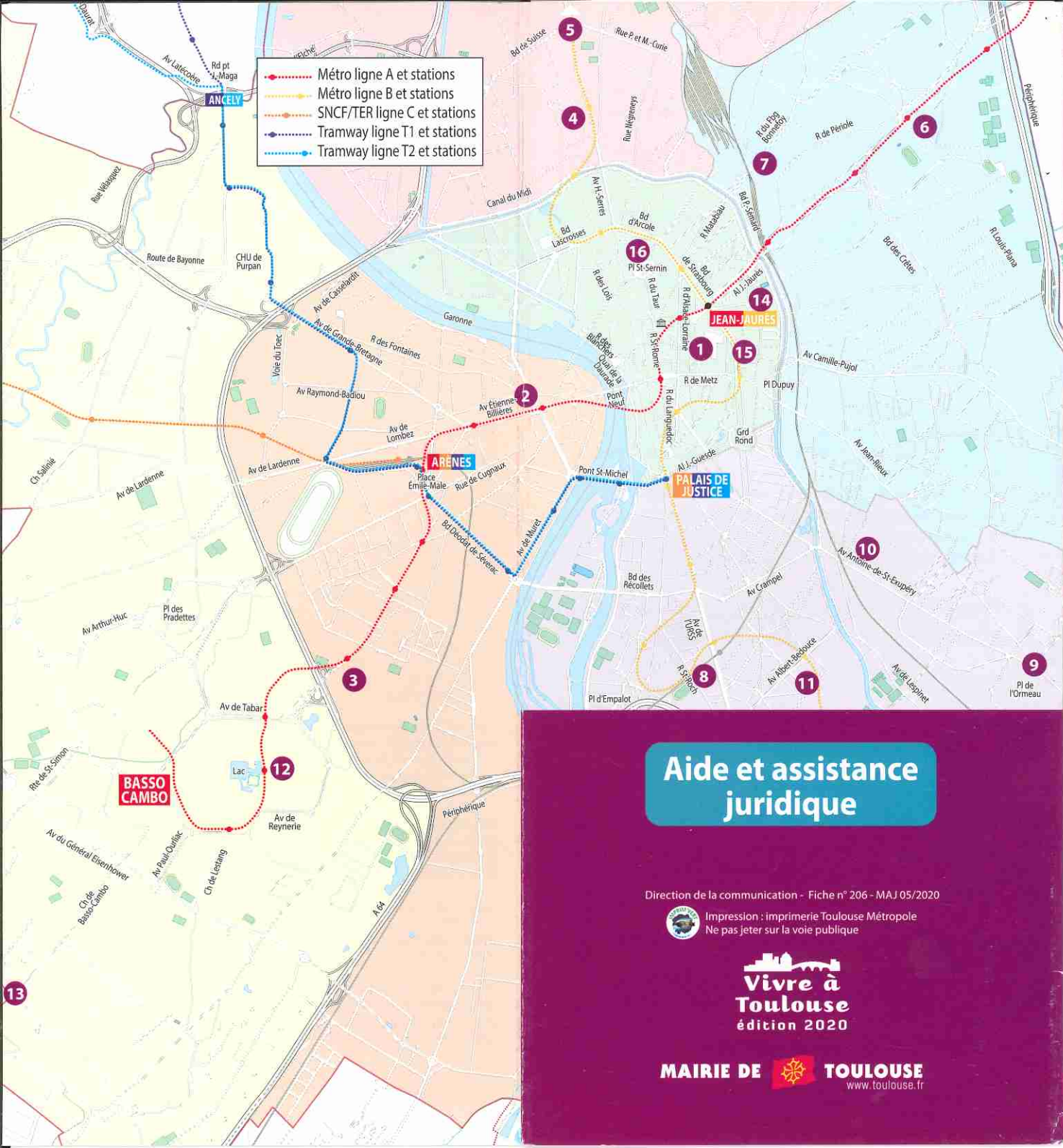
- Tribunal judiciaire de Toulouse**  
2 allées Jules Guesde - 05 61 33 70 00  
Métro / Tram : Palais de justice

- Tribunal judiciaire site Camille-Pujol**  
40 avenue Camille-Pujol  
05 34 31 79 79  
Métro : François-Verdier

#### Hors Toulouse

- Maison de justice et du droit de Tournefeuille**  
7 rue Paul-Valéry - 05 61 78 69 18  
Bus : 21 et L3

 Métro ligne A et stations  
 Métro ligne B et stations  
 SNCF/TER ligne C et stations  
 Tramway ligne T1 et stations  
 Tramway ligne T2 et stations



## Aide et assistance juridique

Direction de la communication - Fiche n° 206 - MAJ 05/2020



Impression : imprimerie Toulouse Métropole  
Ne pas jeter sur la voie publique

  
**Vivre à Toulouse**  
 édition 2020

**MAIRIE DE TOULOUSE**  
  
[www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)